



Communiqué de Presse

Paris, le 30 août 2012

Rencontre Stéphane le FOLL et viticulture : le gouvernement doit préserver les secteurs qui soutiennent l'économie et l'emploi

Le nouveau ministre de l'agriculture, Stéphane le FOLL, a rencontré ce jeudi 30 août les représentants de la filière viticole française. Il s'agissait là de la première rencontre entre le ministre et le secteur du vin. Les échanges ont porté sur la situation économique et la faible récolte qui s'annonce. Les représentants des vignerons ont souligné la nécessité d'une PAC ambitieuse disposant d'un budget adapté et ont demandé au ministre de s'engager pleinement en faveur du maintien d'instruments de régulation (droits de plantations etc). Les professionnels ont par ailleurs rappelé que le secteur était le principal contributeur à l'excédent de la balance agroalimentaire et se sont inquiétés des conséquences que ferait peser sur la compétitivité des entreprises une augmentation de la fiscalité.

Les vendanges viennent de débuter dans certaines régions, et le millésime s'annonce prometteur. Mais d'ores et déjà, nous savons que la récolte 2012 sera l'une des plus faibles de ces vingt dernières années, et les viticulteurs sont inquiets. Les conditions climatiques de ces derniers mois n'ont pas épargné les vignes, dont certaines ont été détruites par le gel et la grêle.

Les représentants professionnels ont demandé au ministre de s'engager pleinement dans les négociations de la PAC. Ils ont souligné la nécessité d'une PAC ambitieuse disposant d'un budget adapté et déploré la disparition des derniers instruments de régulation de la production. A l'heure où tout le monde porte une attention particulière à l'évolution du budget de la PAC, les viticulteurs ont souligné que la France devait redoubler d'efforts pour obtenir la réintroduction des droits de plantation dans la prochaine réforme et éviter les conséquences désastreuses de leur disparition. Ils ont aussi plaidé pour le maintien du budget de la PAC et d'un programme d'aides spécifiques au secteur qui privilégie les mesures dynamiques et de reconquête des marchés (promotion, investissement, restructuration etc.).

Les représentants des vignerons ont rappelé le poids que représente leur secteur dans l'économie française et sa contribution importante dans l'excédent de la balance agroalimentaire (augmentation de 104 millions d'euros des exportations au mois de juin 2012). A la veille de la présentation par le nouveau gouvernement d'une réforme de la fiscalité, les vignerons se sont inquiétés des conséquences que ferait peser sur la compétitivité des exploitations une augmentation de la fiscalité. Ils ont confirmé par ailleurs qu'ils étaient attachés à une politique équilibrée de santé publique et que la lutte en matière d'alcoolisme ne devait pas se reposer sur une des mesures fiscales mais sur la prévention, l'éducation et la lutte contre les abus.

La viticulture française compte 70 000 exploitations spécialisées qui, implantées au cœur de nos régions, contribuent à la dynamique et à l'emploi de nos territoires ruraux. La viticulture française, reconnue à travers le monde, fait partie de notre patrimoine. Riche de savoir-faire et à taille humaine, elle incarne la diversité agricole de notre pays. Protégeons-la !

Contacts :

Pascal BOBILLIER-MONNOT (CNAOC) : 06.10.26.74.73

Aurélia SOUCHAL (CFVDP) : 01.40.20.93.80

Stéphanie PIOT (CCVF) : 01.44.17.58.84

Christelle JACQUEMOT (VIF) : 01.53.02.05.17

Anaëlle MARIE (FNSEA) : 01.53.83.47.06

Marie-Laure HUSTACHE (JA) : 06.68.66.15.83